

**Enseignement Supérieur - Contrat de Plan État Région 2000-2006 -  
Installation des laboratoires et salles d'anatomie de l'UFR des Sciences  
Médicales et Pharmaceutiques sur le Pôle Santé -  
Convention avec la Région de Franche-Comté**

**M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur** : La construction de la 2<sup>ème</sup> tranche de locaux pour l'Unité de Formation et de Recherche Sciences Médicales et Pharmaceutiques (UFR SMP) sur le Pôle Santé de Châteaufarine, opération inscrite au Contrat de Plan État Région (CPER) 2000-2006, ne sera sans doute pas terminée avant 2010. Or la libération des locaux de l'Arsenal Place Saint-Jacques par la «Faculté de Médecine» est un préalable à des aménagements pour l'UFR Sciences du Langage de l'Homme et de la Société (UFR SLHS), en particulier des locaux pour la Maison des Sciences de l'Homme (MSH).

Pour accélérer ce dossier, la Région a proposé au Préfet du Doubs qui l'a accepté, d'installer les laboratoires et les salles d'anatomie de l'UFR SMP sous la nouvelle Bibliothèque Universitaire du Pôle Santé. La livraison de ces locaux, construits sous maîtrise d'ouvrage de la Région est prévue pour la rentrée universitaire 2007. Le Bâtiment «Bichat» de l'Arsenal sera ainsi libéré pour l'aménagement de la MSH.

Le coût de ce projet s'élève à 2 356 744 € TTC. Il est proposé un cofinancement par la Région, maître d'ouvrage, pour 1 426 744 € et par la Ville pour 930 000 €. Ces participations viendront en déduction des apports respectifs des deux collectivités pour le financement de l'opération «UFR SMP 2<sup>ème</sup> phase» du CPER. Le projet de convention entre la Ville et la Région prévoit que le versement de la participation de la Ville aux dépenses engagées par la Région, interviendra en deux fois : 465 000 € en 2006 et 465 000 € en 2007. Les crédits seront inscrits aux budgets primitifs correspondants.

Le Conseil Municipal est invité à approuver ces propositions et à autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec la Région de Franche-Comté.

**«M. LE MAIRE** : Je vais faire une petite introduction et ensuite je passerai la parole à Sébastien que je remercie au passage pour son engagement et son investissement auprès de l'Université. C'est vrai qu'il y a une dizaine d'années on parlait très très peu dans les Conseils Municipaux de l'Université. Aujourd'hui, chacun a compris que l'Université était au cœur de toutes nos préoccupations et qu'elle devait être au cœur de tous nos débats parce qu'effectivement on construit l'avenir de cette ville sur l'Université.

Concernant l'Université actuellement, je ne reviendrai pas sur l'ensemble des retombées économiques générées et sur la nécessité effectivement qu'elle soit forte. Je veux seulement constater qu'il y a des retards d'exécution du volet universitaire bisontin dans le contrat de plan qui nous pénalise lourdement malgré les investissements de la Ville et de la Région, investissements de la Région décidés par la précédente majorité régionale, donc M. BONNET ne prendra pas la parole. Le contrat de plan 2000-2006 est vous le savez dans sa 6<sup>ème</sup> année. Pour le volet universitaire de Besançon c'était 50 M€ sur 7 ans, l'État 20 M€, la Région 21 M€ et la Ville 7,5 M€ ; à la fin de l'année, moins du quart sera dépensé. Nous en sommes maintenant à financer, pour que ça ne bloque pas, des opérations comme des salles de cours à la Bouloie, la maison des étudiants. Ces opérations sont financées majoritairement par la Région et la Ville par avance avant même que l'État ne mette ses crédits. On rencontre là véritablement un très grave problème. En 2003 le redéploiement des crédits a entraîné aussi, je le déplore, la suppression de tous les financements prévus pour la Bibliothèque Universitaire de Lettres et une réduction des deux-tiers pour la Bouloie. Tout ça est à mon avis très inquiétant.

Je vais vous donner un autre exemple : la rénovation de Canot va démarrer en 2006 mais c'est uniquement parce que la Région, dont la participation n'était pas prévue à l'origine, va participer pour 1,7 M€ c'est-à-dire une subvention égale à celle de la Ville. On constate que d'autres choses ne vont pas être faites justement parce qu'on n'a pas mis en place l'ensemble de ces crédits. Je tire aussi la sonnette d'alarme sur d'autres dossiers : la restructuration du restaurant de l'Université de la Bouloie et la deuxième tranche de l'UFR Médecine. Pour ces opérations, rien ne sera engagé dans les mois qui viennent et c'est dramatique. Tout le monde dit qu'il faut mettre des moyens pour l'Université. Pour l'instant, la Ville, l'Agglomération avec TEMIS y mettent beaucoup de moyens ainsi que la Région qui y a

beaucoup investi. Une certaine part de ces crédits de la Région étaient prévus par la précédente majorité, je le répète. L'Université n'est pas un sujet qui porte à polémique, c'est un constat et les universitaires toutes tendances confondues sont d'accord là-dessus. Beaucoup de débats n'entraînent pas de polémique. Aussi, j'espère que vous allez venir nombreux pour les élus avec leurs écharpes samedi à 15 heures pour soutenir les Mercureaux.

**M. Sébastien MAIRE :** Juste un mot pour dire que ce rapport illustre parfaitement ce que vient de dire le Maire puisque les collectivités ont décidé de pallier les défaillances de l'État. Elles avancent l'argent à l'État, c'est je pense un précédent dans une opération contrat de plan. Ce sont elles qui ont décidé d'avancer l'argent pour l'État défaillant, qui n'a pas de crédits de paiement sur des opérations pour lesquelles il s'est engagé. C'est vraiment problématique parce qu'en attendant que l'État décide de tenir ses engagements, les équipes de chercheurs travaillent et cette opération va permettre notamment à la Maison des Sciences de l'Homme qui a obtenu un label cette année peut-être d'avoir plus rapidement des locaux. En effet pour l'instant on dispose d'un regroupement de laboratoires extrêmement performants sur Besançon sans locaux. La Maison des Sciences de l'Homme vient d'obtenir un contrat de recherche européen de 900 000 €, 6<sup>ème</sup> PCRD, c'est vraiment une réussite, un contrat de recherche très important, mais elle ne dispose toujours pas de locaux à cause des défaillances de l'État. Donc heureusement que les collectivités sont là mais ça ne pourra pas durer éternellement.

**Mme Françoise BRANGET :** Je ne peux pas m'empêcher de réagir, excusez-moi, quand on trouve tous les mérites aux collectivités et les défauts à l'État, je veux bien mais on sait quelles sont les dispositions de l'État depuis des années, on ne va pas polémiquer comme vous dites Monsieur le Maire. J'ai des chiffres qui viennent de l'État également et qui font état des financements des régions. Ainsi, on peut constater que les financements en direction de l'enseignement supérieur pour le Conseil Régional baisse de 24 % cette année. Je suis désolée...

**M. LE MAIRE :** Celle-là c'est la meilleure !

**Mme Françoise BRANGET :** Vous dites que les régions financent beaucoup plus que l'État...

**M. LE MAIRE :** Mais bien sûr Madame BRANGET. On va vous expliquer.

**Mme Françoise BRANGET :** Elle investit moins.

**M. LE MAIRE :** Est-ce que vous permettez que je vous explique quelque chose calmement ?

**Mme Françoise BRANGET :** Et en contrepartie il y a une fiscalité qui augmente de 25 %.

**M. LE MAIRE :** Je vais vous expliquer calmement que sur certains dossiers...

**Mme Françoise BRANGET :** ...que la Région ne peut pas mettre les crédits parce que l'État lui ne les a pas mis. Écoutez, arrêtez !

**M. LE MAIRE :** Madame BRANGET, je suis abasourdi par votre méconnaissance des dossiers. Non je n'arrête pas, je continue, «j'enfonçe le clou» en précisant que sur certains dossiers la Ville se dégage à 100 % parce que l'État ne verse pas les financements prévus. Et si effectivement les Régions sur certains projets financent moins, c'est aussi parce que l'État n'a pas mis en face les sommes correspondantes, il n'a pas mis les autorisations de paiement. Je suis surpris là encore que vous ne connaissiez pas cela.

**Mme Françoise BRANGET :** Vous dites n'importe quoi ! (réactions).

**M. LE MAIRE :** Chacun ici jugera.

**M. Pascal BONNET :** Je suis surpris que vous mettiez en avant le désengagement de l'État pour justifier mécaniquement le fait que les collectivités se désengagent aussi. Quand justement parce qu'il y avait désengagement de l'État sur l'Orchestre, la Région de Franche-Comté avait ralenti le rythme de son engagement, vous le dénonciez. A partir du moment où l'État n'était pas gouverné par le même

Gouvernement vous trouviez cela choquant et là aujourd'hui le contexte est le même et vous réagissez autrement, c'est un peu curieux. Néanmoins vous avez eu l'honnêteté de reconnaître qu'en effet sur ce contrat de plan État/Région, le volontarisme de la Région dans le mandat précédent était essentiel et c'était un petit peu d'ailleurs le combat de Jean ROSSELOT qui n'est pas là ce soir donc on peut l'évoquer. On ne va pas refaire éternellement ce débat des contrats de plan mais quels que soient les gouvernements, on note toujours des retards et les collectivités s'en plaignent toutes couleurs confondues. Nous avons déjà débattu plusieurs fois là-dessus. Je vous poserai une question très concrète puisque vous posez des questions très concrètes : le Gouvernement dans l'état budgétaire que connaît la France doit choisir entre contribuer au développement de notre enseignement supérieur, contribuer au développement de nos TCSP. S'il ne peut pas payer les deux, que fait-il ?

**M. LE MAIRE :** Je vais vous dire ce qu'il fait, il a choisi de baisser les impôts et ce n'est pas notre choix.

**M. Pascal BONNET :** Ce n'est pas ma question.

**M. LE MAIRE :** Oui, mais c'est ma réponse.

**M. Pascal BONNET :** La preuve que vous ne pouvez pas répondre.

**M. LE MAIRE :** C'est ma réponse parce qu'effectivement mon cher Monsieur BONNET c'est un choix politique de baisser les tranches d'impôts pour les plus favorisés de notre pays, c'est un choix politique avec lequel nous ne sommes pas d'accord. C'est votre choix à vous et vous l'assumerez. J'ai répondu à votre question.

**M. Pascal BONNET :** Non, vous n'avez pas répondu à ma question. Le choix politique à un moment donné de baisser les impôts vise à permettre le développement de l'économie, à avoir plus de ressources fiscales à terme donc ça a déjà marché et ça marchera.

**M. LE MAIRE :** Vieille rengaine !

**M. Pascal BONNET :** Simplement ce que je constate c'est que si vous devez choisir entre les deux, vous n'êtes pas en mesure de le faire. Le Gouvernement est confronté à des choix et peut-être qu'il ne pourra pas assumer les deux.

**M. Patrick BOURQUE :** Nous sommes dans l'enseignement supérieur mais nous avons parlé transports en commun et des voies de contournement tout à l'heure. Je ne pense pas que vous aurez un élu vert pour soutenir les voies de contournement de Besançon.

**M. LE MAIRE :** C'est votre choix aussi, vous avez le droit de souhaiter que les gens continuent à s'entasser dans la côte de Morre, dans les bus, oui bien sûr. Mon cher Patrick, chacun fait comme il veut. J'invite l'ensemble des élus à soutenir là-bas comme je les invite d'un autre côté à soutenir effectivement l'augmentation des transports en commun, l'un n'empêchant pas l'autre. J'ai essayé de ne pas avoir une vision dogmatique par rapport à cela».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 5 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'approuver les propositions qui lui sont soumises.

*Récépissé préfectoral du 4 octobre 2005.*